



Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 4 octobre 2023 à 19h00 à l'hôtel de ville de Cloridorme

N° de résolution
ou annotation

Sont présents : MM. Dany Minville
Jean-William Ayotte
Jean-Louis Clavet
Normand Poirier

MMES Nancy Cloutier
Josée Boulay

Étaient également présents monsieur Bernard Coulombe directeur général et madame Léona Francoeur adjointe.

Ouverture de la séance

Son honneur le maire monsieur Marcel Mainville constatant qu'il y avait quorum déclare la séance ouverte.

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution # 224-10-2023

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour :

SUR LA PROPOSITION DE JOSÉE BOULAY CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU que l'ordre du jour soit adopté.

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Avis motion et adoption du projet règlement modifiant article 2 et 3
3. Période de questions
4. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 225-10-2023

Avis de motion et présentation d'un projet règlement

Monsieur JEAN-WILLIAM AYOTTE conseiller :

- Donne avis de motion qu'il sera adopté à une prochaine séance subséquente, le règlement 2023-06, modifiant l'article 2 et 3 du règlement 2016-03 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1
- Dépose le projet de règlement numéro 2023-06 intitulé : Règlement modifiant l'article 2 et 3 du règlement 2016-03 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 4 octobre 2023 à 19h00 à l'hôtel de ville de Cloridorme

N° de résolution
ou annotation

Sont présents : MM. Dany Minville
Jean-William Ayotte
Jean-Louis Clavet
Normand Poirier

MMES Nancy Cloutier
Josée Boulay

Étaient également présents monsieur Bernard Coulombe directeur général et madame Léona Francoeur adjointe.

Ouverture de la séance

Son honneur le maire monsieur Marcel Mainville constatant qu'il y avait quorum déclare la séance ouverte.

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution # 224-10-2023

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour :

SUR LA PROPOSITION DE JOSÉE BOULAY CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU que l'ordre du jour soit adopté.

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Avis motion et adoption du projet règlement
- 911 modifiant article 2 et 3
3. Période de questions
4. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 225-10-2023

Avis de motion et présentation d'un projet règlement

Monsieur JEAN-WILLIAM AYOTTE conseiller :

- Donne avis de motion qu'il sera adopté à une prochaine séance subséquente, le règlement 2023-06, modifiant l'article 2 et 3 du règlement 2016-03 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1
- Dépose le projet de règlement numéro 2023-06 intitulé : Règlement modifiant l'article 2 et 3 du règlement 2016-03 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Levée de la séance

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, la présente séance est levée à 19h05

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

« Je, Marcel Mainville maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

marcel mainville
Maire

Bernard Gauthier
Directeur général

